

Image not found or type unknown



Problème de garantie/chaudière non fourni

Par **isabelle**, le **20/09/2008** à **14:48**

J'ai acheté un appartement rénové à un promoteur. Je le relance sans cesse pour qu'il me fournisse la garantie de la chaudière (neuve?) en vain. De ce fait, GDF ne peut procéder à un certificat de conformité et je ne peux pas effectuer l'ouverture de gaz. Quel recours ai-je s'il m'arrive un "pépin"?